

Madame Marisol TOURAINE
Ministre des Affaires Sociales,
Et de la Santé
14 Avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

LE SECRETAIRE GENERAL
Branche santé
Réf. 2017/01/29 DBa/NC

Paris, le 18 janvier 2017

COURRIER RECOMMANDE A/R.

OBJET : PREAVIS DE GREVE DU MARDI 24 JANVIER 2017

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 2512-1, L 2512-5 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, nous avons l'honneur de vous informer de la décision prise par notre Fédération, de déposer un préavis de grève **pour le mardi 24 janvier 2017.**

Il couvrira les **personnels des professions paramédicales de la fonction publique hospitalière, ainsi que les personnels des filières socio-éducatives (secteurs sanitaire, social et médico-social), relevant de notre fédération.**

Nous demandons au Ministère de la santé la prise en compte des revendications suivantes :

- ✓ Retrait de PPCR et ouverture de négociations pour une reconnaissance statutaire et indiciaire égale au niveau de leur formation initiale ;
- ✓ Révision des régimes indemnitaires ;
- ✓ Formation et recrutement des professionnels nécessaires ;
- ✓ Maintien ou retour à la catégorie active au regard de la CNRACL de tous les personnels concernés ;
- ✓ Amélioration des conditions de travail et d'exercice professionnel ;
- ✓ Abrogation des ordres paramédicaux ;
- ✓ Abrogation de la loi HPST et de la Loi Santé.

Afin de permettre aux personnels des professions paramédicales de la fonction publique hospitalière ainsi qu'aux personnels des filières socio-éducatives (secteurs sanitaire, social et médico-social), relevant de notre fédération de participer ou de se joindre aux mouvements et actions décidés, la fédération dépose un préavis de grève destiné à couvrir leurs absences pour la période allant du lundi 23 janvier 2017 à 20 heures au mercredi 25 janvier 2017 à 8 heures.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

Denis BASSET
Secrétaire général
Branche santé

